

LES PROGRAMMES EUROPÉENS EN RÉGION 2014-2020

Cantal – 20 septembre 2019



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Déroulé

- Rappel des principales politiques UE
- Le PO Auvergne
- Bilan de la programmation
- Et Demain?

Les principales politiques de l'UE 2014-2020



POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Financée par le **FEADER**

(Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)



408,3 Mrd€ (FEADER = **95,58 Mrd€**)

Sa mise en oeuvre se décline en **programmes territorialisés** gérés pour partie **par les Régions**



En Auvergne :
- Le programme de développement rural (PDR)
- LEADER

En Rhône-Alpes :
- Le programme de développement rural (PDR)
- LEADER

POLITIQUE DE COHÉSION OU POLITIQUE RÉGIONALE

Financée par le **FEDER**

(Fonds Européen de Développement Régional) et le **FSE** (Fonds Social Européen)



256 Mrd€

Sa mise en oeuvre se décline en **programmes territorialisés** gérés **par les Régions**



Les programmes concernant le territoire Auvergne-Rhône-Alpes
voir détails diapo suivante

POLITIKES THÉMATIQUES



Financée par des budgets spécifiques

237,8 Mrd€

Sa mise en oeuvre se décline en **programmes thématiques** gérés directement **par la Commission européenne**



Recherche innovation (H2020)

Emploi, Innovation sociale (EaSI)

Culture / média (Europe Créative)

Citoyenneté

Entreprises (Cosme)

Mobilité, jeunesse, formation... (Erasmus +)

Environnement / Énergie (Life)

Etc...

Budget total de l'UE 2014-2020 **1087 Mrd€**

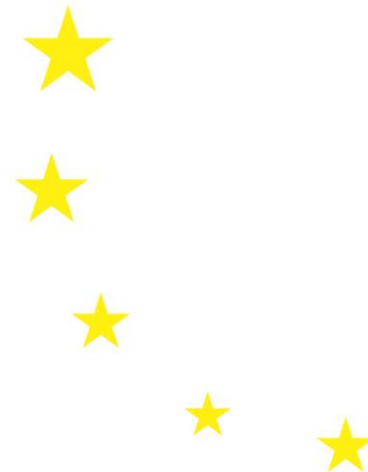
La FR contribue en moyenne à 12-13% du budget UE (**22,5 Mrd€** en 2015), 3^e contributeur net (**8 Mrd€** en 2015) après l'Allemagne (**19 Mrd€** en 2015) et le RU (**9 Mrd€** en 2015) *

*source: <http://comptespublics.fr/article/contribution-de-la-france-au-budget-de-lunion-europeenne/>

Budget 2014-2020

France

FEDER/FSE : 15,5 Mds€

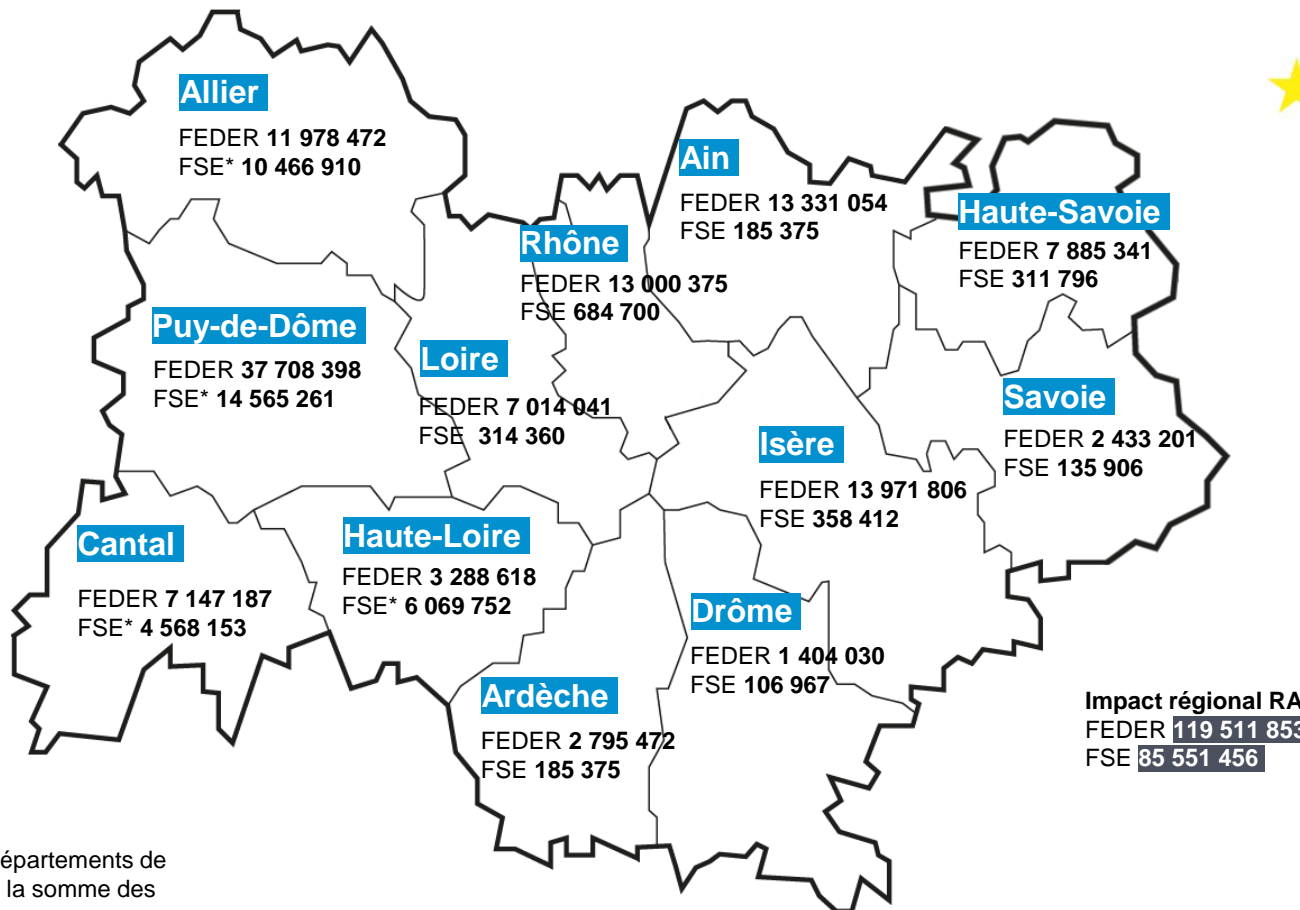


Auvergne-
Rhône-Alpes

1 programme opérationnel (PO) par région :

- Auvergne : 215 M€ FEDER + 40 M€ FSE
- Rhône-Alpes : 364 M€ FEDER + 145 M€ FSE

SITUATION DE LA PROGRAMMATION



Impact régional AUV
FEDER **96 346 088**
FSE* **14 675 220**

Impact régional RA
FEDER **119 511 853**
FSE **85 551 456**

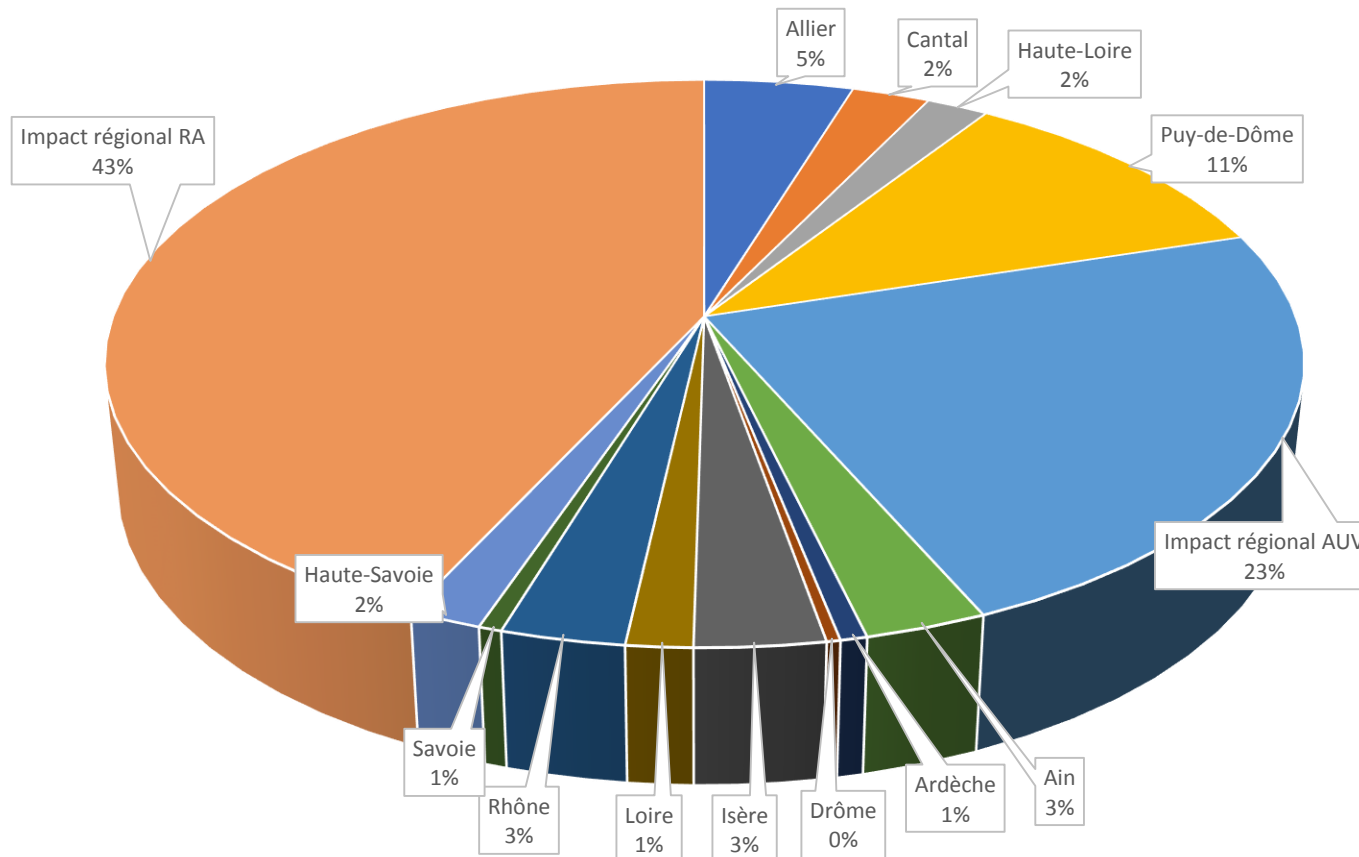
*L'enveloppe FSE des départements de l'ex région Auvergne est la somme des enveloppes IEJ et FSE

Situation de la programmation AURA



Répartition des fonds Européens programmés en fonction de leur zone d'impact

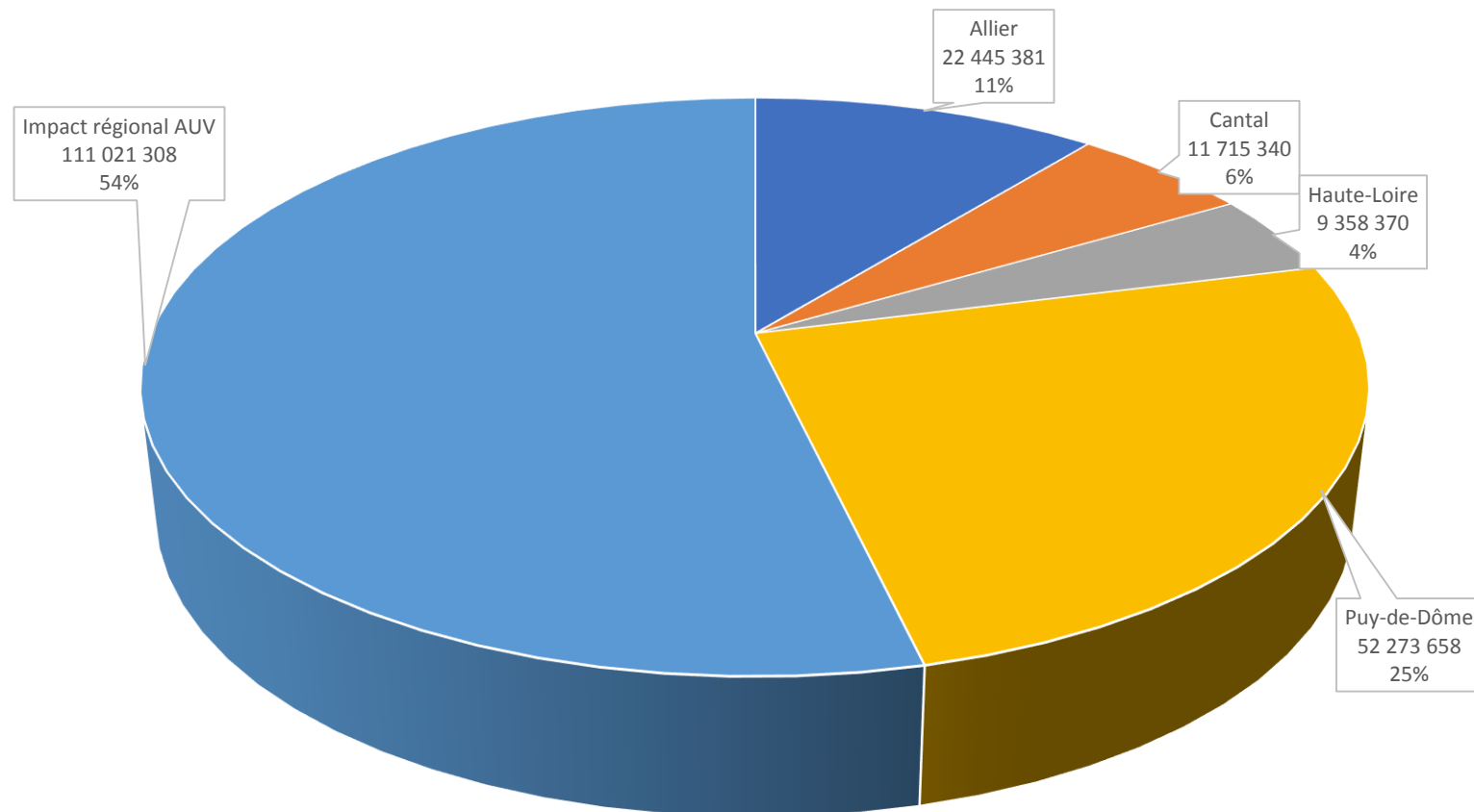
(Feder-FSE-IEJ sur les PO Auvergne et Rhône-Alpes)



Situation de la programmation Auvergne



Répartition des fonds Européens programmés en fonction de leur zone d'impact
(Feder-FSE-IEJ sur le PO Auvergne)



Situation de la programmation 2014-2020 du PO FEDER/FSE-IEJ Auvergne dans le Cantal



81 dossiers programmés pour un montant de 11,7 M€ de fonds européens

Principales thématiques mobilisées:

innovation, TIC, immobilier locatif public, efficacité énergétique dans les bâtiments, énergies renouvelables, environnement, formation, création-reprise d'entreprises, emploi et mobilité des jeunes

Typologie des bénéficiaires :

- Acteurs privés : associations (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne), SAS et SA (BIOVITIS)
- Secteur public : Collectivités locales (au nombre de 52)

Exemples de projets :

- École numérique, Communauté de communes du Pays de Salers
- Création d'une pépinière d'entreprises, Cté de communes du Pays de Murat
- Pôle d'Echange Intermodal d'Aurillac, CABA

Le programme opérationnel PO FEDER/FSE Auvergne

Les champs d'intervention

255M€ → reste à programmer: 49M€

9 axes d'intervention	
Axe 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	51 M€
Axe 2 – Améliorer l'accessibilité sur les TIC, leur utilisation	26 M€
Axe 3 – Améliorer la compétitivité des PME	45,5 M€
Axe 4 – Soutenir la transition vers une économie à faible émission en CO2	50,25 M€
Axe 5 - Environnement	12 M€
Axe 6 – Promouvoir l'emploi par la création d'activité	6 M€
Axe 7 – Formation tout au long de la vie	21 M€
Axe 8 – Urbain intégré	23,2 M€
Axe 11 – Initiative pour l'emploi des jeunes	12 M€

FEDER

FSE

FEDER

IEJ

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 1 – Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation - 51 M€

Reste à programmer

Objectif spécifique : Renforcer les investissements publics de recherche sur les domaines de spécialisation régionale

Thématique : **Recherche académique**

30,5 M€

7,5 M€

Objectif spécifique : Augmenter le nombre de projets innovants collaboratifs mis en œuvre par les PME régionales

Thématique : **Recherche innovation**

20,5 M€

8,3 M€

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 2 - Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité - 26 M€

Objectif spécifique : Développer les usages numériques

Thématique : **E-éducation E-Formation E-Orientation**

4,5 M€

Reste
à programmer

0,19 M€

Actions finançables : la création d'un socle technique, la formation des enseignants intervenants sur la formation, la création de ressources pédagogiques adaptées, l'acquisition d'équipements collectifs ou individuels (tablettes numériques...), la mise à niveau des réseaux et systèmes d'informations

Thématique : **Usages et services numériques territorialisés**

4,3 M€

2,1 M€

Actions finançables : sont retenues les actions d'envergure territoriales contribuant à la mise en œuvre de services numériques spécialisés à destination des citoyens et des entreprises (études et dispositifs)

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 3 – Améliorer la compétitivité des entreprises – 45,5 M€

Objectif spécifique : Renforcer l'offre de financement pour couvrir toutes les phases de développement des PME

Thématique : **Tourisme**

12 M€

**Reste
à programmer**

0 M€

Actions finançables : Financement des projets touristiques privés d'envergure

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 4 – Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions en CO² dans l'ensemble des secteurs – 50,2 M€

Objectif spécifique : Accroître la production d'énergie issue du renouvelable

Reste à programmer

Thématique : Méthanisation 2,65 M€

0,8 M€

Actions financées : unités de méthanisation et réseaux de chaleur primaires, études et assistance à maîtrise d'ouvrage

Thématique : Approvisionnement en bois énergie 2 M€

0,08 M€

Actions financées : investissements relatifs à l'approvisionnement en plaquettes forestières de qualité (plateforme de stockage, broyeurs fixes ou mobiles (hors FEADER), matériels spécifiques...).

Objectif spécifique : Diminuer le nombre de logements énergivores

Thématique : Efficacité énergétique dans le logement social 16 M€ 8,5 M€

Actions financées : travaux de rénovation énergétique afin d'atteindre un niveau BBC Rénovation ou équivalent

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 4 – Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions en CO² dans l'ensemble des secteurs – 50,2 M€

Objectif spécifique : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Reste à programmer

Thématique : **Installation de consommation d'énergies renouvelables** 4,5 M€ 1 M€

Actions financées : accompagnement de projets d'installation d'énergies renouvelables dans les infrastructures publiques et les logements sociaux (chaudière bois, réseaux de chaleur primaire, solaire thermique, géothermie superficielle avec pompe de chaleur)

Thématique : **Bâtiments publics d'enseignement** 23,3 M€ 5,9 M€

Actions financées : travaux de rénovation énergétique afin d'atteindre un niveau BBC Rénovation ou équivalent

Thématique : **Projets exemplaires ou expérimentaux** 1,8 M€ 0,18 M€

Actions financées : utilisation impérative de matériaux bio-sourcés pour la rénovation ou la construction de bâtiments publics

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 5 – Environnement – 12 M€

Objectif spécifique : Améliorer la préservation et la restauration des milieux par leur connaissance et leur gestion

Reste à programmer

Thématique : Eau 3,7 M€

0 M€

Actions financées : volet connaissance (acquisition de nouvelles connaissances à travers la réalisation de suivi, d'études et d'inventaires complémentaires) et volet action (études et travaux de préservation ou restauration de la morphologie et continuité des cours d'eau y compris des berges)

Thématique : Restauration des terrains dégradés 1,25 M€

0,6 M€

Actions financées : préservation et/ou restauration de la qualité des sites naturels et paysagers emblématiques, travaux de génie civil et écologique, aménagements environnementaux des points noirs paysagers

Les axes prioritaires du FEDER Auvergne

AXE 5 – Environnement – 12 M€

Objectif spécifique : Améliorer la préservation et la restauration des milieux par leur connaissance et leur gestion

Thématique : Biodiversité 4 M€

Actions financées : Mise à jour des connaissances existantes sur les espèces et les milieux, acquisition de nouvelles connaissances à travers la réalisation de suivis, d'études et d'inventaires complémentaires, organisation de bases de données sur les espèces et les milieux, compatibles avec le Système d'Information Nature et Paysages (SINP), mise en place et suivi d'indicateurs de la biodiversité, partage et valorisation de la connaissance auprès des différents publics

Thématique : Réhabilitation de friches et d'espaces dégradés en milieu urbain 3 M€ 3 M€

Actions financées : Etudes nécessaires à l'élaboration de projets urbains, travaux de réhabilitation, dépollution ou de reconversion de friches, réhabilitation de berges ou remise au jour de cours d'eau canalisés, restauration de milieux aquatiques artificialisés.

Reste à programmer

0 M€

AXE 8 – Urbain intégré – 23,21 M€

Les **autorités urbaines** se sont engagées à mettre en œuvre le projet de développement urbain qu'elles ont proposé et **sont chargées de la présélection des opérations.**

Une enveloppe financière a été attribuée à chaque autorité urbaine.

Autorité urbaine	Montants financiers
C.A du Bassin d'Aurillac	3 040 000 €
Clermont Métropole	7 490 000 €
C.A du Puy en Velay	3 090 000 €
C.A de Montluçon	3 150 000 €
C.A Moulins Communauté	3 020 000 €
C.A Vichy Val d'Allier	3 420 000 €
Total	23 210 000 €

AXE 8 – Urbain intégré – 23,21 M€

Objectifs spécifiques / Thématiques :

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en augmentant l'utilisation des transports durables

2,53 M€

Actions financables : pôles d'échanges intermodaux (autour des gares, non situés autour des gares du type « parking relais » ou « zones d'échanges » et permettant de favoriser de la multimodalité des flux de marchandises) et les investissements visant à développer l'usage du vélo, des véhicules électriques et l'autopartage.

Améliorer l'environnement urbain par la réhabilitation d'espaces dégradés

4,75 M€

Actions financables : réhabilitation de friches et de bâtiments, trames vertes et bleues en ville

Les axes prioritaires du FSE Auvergne

AXE 6 – Création, reprise d'entreprises- 6 M€

Thématique : **Accompagnement à la création**

5 M€

★ Reste
à programmer

2,2 M€

Actions financières : accompagnement de structures dédiées à l'accompagnement des demandeurs d'emplois

Thématique : **ESS et Entrepreneuriat social**

1 M€

0,4 M€

Actions financières : Soutien au développement des structures de l'ESS

Les axes prioritaires du FSE Auvergne

AXE 7 – Formation tout au long de la vie 21 M€

Thématique : **Formation professionnelle**

15,3 M€

★ Reste
à programmer

8,3 M€

Actions financières : accompagnement des marchés de la région, accompagnement des missions locales, des projets innovants

Thématique : **Orientation**

1,2 M€

1 M€

Actions financières : Soutien aux projets en faveur de l'orientation

Thématique : **Enseignement supérieur**

1 M€

1 M€

Actions financières : Soutien aux projets en faveur des montées en compétences des auvergnats

Les axes prioritaires du FSE Auvergne

AXE 11 – Initiative pour l'emploi des jeunes 12 M€

Thématique : **Préapprentissage**

1,2 M€

Actions financables : accompagnement des missions locales sur ce sujet

Reste
à programmer

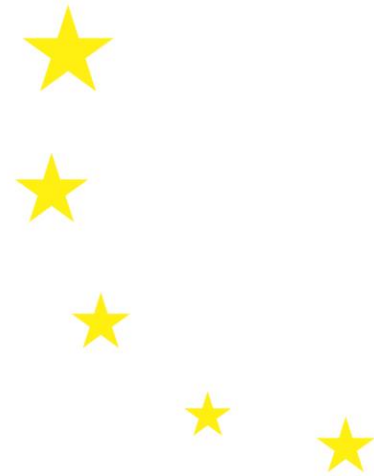
0,2 M€

QUELLE POLITIQUE RÉGIONALE EUROPÉENNE

APRÈS 2020 ?



Les enjeux



Révision mi-parcours des programmes : acté fin 2018

Fin du programme et démarrage du nouveau : à caler

Organisation du FSE en France : à caler

Simplification : utiliser toutes les possibilités réglementaires pour alléger la charge



PO AURA FEDER/FSE 2021-2027



Budget prévisionnel :

Hypothèse : -10% par rapport à 14-20

Concentration thématique calculée à l'échelle nationale

FEDER	OS1 : Une Europe plus intelligente	330M€	60%	<i>Obligation réglementaire : OS1 + OS2 = 85% de l'enveloppe FEDER</i>	
	OS2 : Une Europe plus verte	138M€	25%		
	OS3 : Une Europe plus connectée	83M€	15%	<i>Arbitrage à effectuer</i>	
	OS5 : Une Europe plus proche des citoyens				
FSE	OS4 : Une Europe plus sociale	167M€			
	<i>Sous total FEDER</i>	551M€			
	<i>Sous total FSE</i>	167M€			
	<i>Total PO FEDER/FSE 2021-2027</i>	718M€			

Pour plus d'information

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des programmes (appels à projet, réunion d'information, etc...) sur le site Internet « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Vous pouvez aussi contacter :

- **La Direction des fonds européens** pour toute demande sur les programmes régionaux et interrégionaux :
 - **Service FEDER** (secrétariat : monprojetfederauv@auvergnerhonealpes.fr / Tél : 04.73.31.86.34)
 - **Service FSE** (secrétariat : depotfse@auvergnerhonealpes.fr / Tél : 04.73.31.81.69)
- **La Direction des relations internationales** pour toute demande sur les programmes Interreg et les programmes gérés directement par la Commission européenne



www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Lyon

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02 / T. 04 26 73 40 00

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706 - 63100 Clermont-Ferrand Cedex 02 / T. 04 73 31 85 85



UNION EUROPÉENNE